

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

24 juin 2021

PROJET DE LOI

portant des dispositions fiscales diverses et modifiant la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces

TEXTÉ ADOPTÉ
PAR LA SÉANCE PLÉNIÈRE
ET SOUMIS
À LA SANCTION ROYALE

Le texte adopté par la séance plénière est identique au texte adopté par la commission (DOC 55 1993/004).

Bruxelles, le 24 juin 2021

*La présidente de la Chambre
des représentants,*

*Le greffier de la Chambre
des représentants,*

Eliane TILLIEUX

Marc VAN der HULST

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Documents:

Doc 55 1993/ (2020/2021):

- 001: Projet de loi.
- 002: Amendements.
- 003: Rapport.
- 004: Texte adopté par la commission.
- 005: Texte adopté par la séance plénière et soumis à la sanction royale.

Voir aussi:

*Compte rendu intégral:
23 et 24 juin 2021.*

KAMER VAN VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

Stukken:

Doc 55 1993/ (2020/2021):

- 001: Wetsontwerp.
- 002: Amendementen.
- 003: Verslag.
- 004: Tekst aangenomen door de commissie.
- 005: Tekst aangenomen door de plenaire vergadering en aan de Koning ter bekraftiging voorgelegd.

Zie ook:

*Integraal verslag:
23 en 24 juni 2021.*

04975